



NOTICE DE MONTAGE

Découpe pare chocs.(vue intérieure)
CITROEN C6

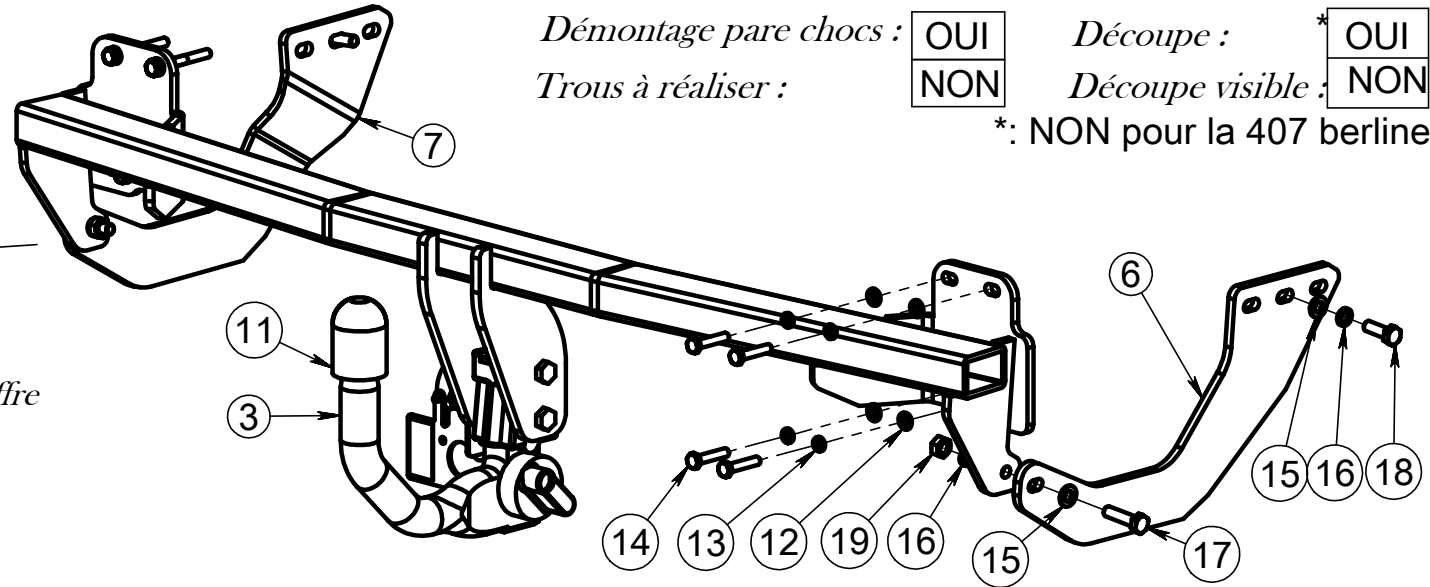
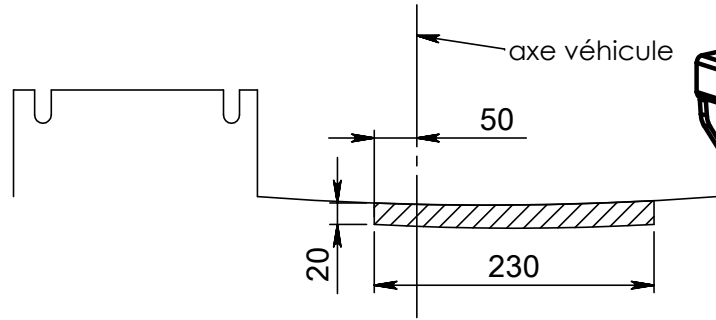
Visserie idem que coté Droit

Avant toute opération, consulter les informations générales au verso

Démontage pare chocs : OUI
Trous à réaliser : NON

Découpe : OUI
Découpe visible : NON

*: NON pour la 407 berline



- Déposer les habillages latéraux et de fond de coffre (C6 uniquement).
- Déposer les feux .
- Déposer le pare chocs .
- Déposer le renfort de pare chocs. (ne sera pas remonté).
- Découvrir les trous taraudés sur les extérieurs longerons.
- Assembler sans serrer la traverse avec la visserie fournie conformément au schéma ci-contre.
- Assembler sans serrer les bras avec la visserie fournie conformément au schéma ci-contre.
- Bloquer toute la visserie (voir tableau des couples de serrage).
- Pratiquer la découpe du pare chocs conformément au schéma ci-contre (C6 uniquement).

Rep.	Qté	Désignations	Code
3	1	ROTULE DEMONTABLE	3022
6	1	BRAS DROIT	117450
7	1	BRAS GAUCHE	117451
11	1	CACHE BOULE CRP	991122
12	8	rondelle 8,4x16x1,6 DIN125A	700.34.08416016
13	8	rondelle GROWER M8 DIN128A zn	700.20.08
14	8	vis EF DIN 933 M 8x40 zn	700.03.08040
15	4	rondelle 10,5x20x2 DIN125A	700.34.10520020
16	4	rondelle GROWER M10 DIN128A zn	700.20.10
17	2	vis EF DIN 933 M10x40 zn	700.03.10040
18	2	vis EF DIN 933 M10x30 zn	700.03.10030
19	2	écrou H DIN 934 M10	700.22.10

VISSERIE : Ø	8	10	12	14	16
Couple de serrage (daN.m) C.L.8.8	2.3	4.5	8.0	13.0	19.0
C.L.10.9	3.2	6.5	11.0	17.5	27

POSE : **INFORMATIONS GENERALES**

- Nous vous conseillons vivement de lire attentivement le manuel d'utilisation de votre véhicule, sur le sujet, et la notice de montage de la ferrure d'attelage, puis de repérer les différents points de fixation avant d'entreprendre la pose.
- Sur une coque de véhicule des écarts de montage ou de soudage étant courants, il est nécessaire de présenter l'attelage sous le véhicule avant d'effectuer le perçage des trous de fixation, éventuels.
- Le constructeur pouvant modifier un véhicule en cours d'année, nous avertir en cas d'impossibilité de montage.
- Afin d'obtenir des liaisons correctes entre le véhicule et sa ferrure d'attelage, il importe d'éliminer correctement les diverses surépaisseurs (mastics, cire, etc...) pouvant se trouver sur les surfaces concernées. Si nécessaire, protéger avec un produit antirouille les surfaces métalliques découvertes.
- Dans le cas ou (le/les) anneaux de remorquage sont à supprimer, le remorquage se fera naturellement et avantageusement avec la ferrure d'attelage.
- Branchement électrique, 1 schéma de câblage est joint au faisceau standard livré avec la ferrure.
- Pour les véhicule équipés d'un ordinateur de bord ou d'une centrale électronique de contrôle, avec ou sans système SYP (synthèse parole), consulter et respecter la notice spécifique contenue dans le manuel d'entretien du véhicule, à défaut se procurer cette notice auprès du concessionnaire.

RECOMMANDATIONS GENERALES D'UTILISATION :**- INDICATIONS PORTEES SUR LA PLAQUE CONSTRUCTEUR :**

S = Charge **MAXIMUM VERTICALE** sur la rotule de l'attelage, autorisée par le constructeur du véhicule.

↕ = Charge tractable **MAXIMUM** autorisée, pour le type de véhicule le plus puissant de la gamme.

- Pour connaître le poids tractable **MAXI**. autorisé pour votre véhicule, consulter votre carte grise.
- PTR (Poids Total Roulant) moins PTC (Poids Total en Charge) donne le poids de la remorque en charge (Poids tractable maxi).
- A 50 X : Classification européenne de ce type d'attelage
- e2 : Pays d'homologation 2 = FRANCE
- D : Charge d'essai d'homologation.
- CE : N° d'homologation européenne.
- : Date de fabrication.

- VISSERIE :

Resserrer toute la visserie après 500 kms de traction.

NOTA : le poids réel de la remorque attelée derrière un véhicule ne peut dépasser de plus de 30 % le poids réel de celui-ci (article R 54.1).

-UTILISATION EN TOUT TERRAIN :

Dans ce cas d'utilisation, la charge tractable maxi doit être diminuée de 50 % en adoptant une conduite la plus souple possible et en limitant la vitesse suivant la configuration du terrain à un maximum de 30 km/h.

-GARANTIE :

Nos ferrures d'attelage sont garanties 2 ans (à partir de la date de montage d'origine et condition de montage et d'utilisation correcte).